

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 76 modifiant le dernier alinéa de l'article 1er de l'arrêté n° 1098 du 20 novembre 1937

n° 76

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 531 du 28/02/1941

Date de publication  
28 janvier 1941

Date du numéro  
28 février 1941

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté n° 1098 du 20 novembre 1937 ainsi que tous les textes qui y sont visés

Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 28 janvier 1911 : Sous réserve d'approbation par le Secrétaire d'Etat aux colonies.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Le dernier alinéa de l'article 1 de l'arrêté n° 1098 du 20 novembre 1937 est modifié comme suit : « Agent étranger au service météorologique chargé d'observations dans les stations météorologiques. » Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie.

NOUAILIETAS